

Le 9 février 2026

Affaire suivie par : **Laetitia LOCKERT**
Gestionnaire Du Conseil Municipal
Tel : 03 81 99 21 69
Fax : 03 81 99 22 64

**Mesdames et Messieurs
les Conseillers Municipaux
de la Majorité**

Objet : Budget Primitif – Année 2026

Cher(e) Collègue,

Je vous informe que le Conseil Municipal du 23 février prochain examinera les questions « Budget Primitif – Année 2026 – Budget Principal » et « Budget Primitif – Année 2026 – Budget annexe du service public des cimetières ».

A cette fin et en application de l'article 106 III de la loi NOTRE et de l'article L. 5217-10-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, les éléments préparatoires.

Le lien suivant <https://www.montbeliard.fr/prive/4753/> vous permet d'accéder à ces documents.

Veuillez agréer, Cher(e) Collègue, l'assurance de ma vive considération.

Le Maire,



Marie-Noëlle BIGUINET

P.J. :

- Projets de délibération
- Note de présentation du Budget Primitif – Année 2026
- Budget Primitif – Année 2026 – (Budget Principal et Budget annexe du service public des cimetières)